

Éléments de réflexion pour la pratique et l'évaluation de l'écriture d'invention

Le dossier qui suit est issu d'un travail de réflexion fait en 2001-2002 dans une classe de première STI, il est composé de plusieurs grilles d'évaluation, essentiellement à vocation de repères pour concevoir une progression ou des activités de modules « à la carte » et d'exemples de sujets d'invention menés à bien par des élèves de première.

Cette dimension pragmatique est d'autant plus nécessaire pour l'écriture d'invention qu'elle nous paraît être d'abord être l'invention d'une véritable *situation de discours*, à un carrefour entre une fiction pédagogique de production (devenir un orateur, un journaliste, un éditeur...), des compétences fortes de lecteur (les textes en amont du corpus qui orientent et nourrissent l'écriture), et des exigences de cohérence linguistique et de composition. C'est dire aussi que, à moins d'un contresens didactique total, l'écriture d'invention ne saurait se figer en recettes reproductibles, en rhétorique restreinte. Ajoutons enfin que cette épreuve nous paraît plus exigeante que certains, élèves ou collègues, ne l'imaginent : elle est bien le résultat d'une double maîtrise, celle des genres de l'argumentation et des registres, celle de l'étude des textes du corpus en amont.

Pour le sujet d'invention, les critères premiers et synthétiques d'évaluation nous paraissent pouvoir être les suivants :

- l'adaptation de la production écrite aux consignes (genre, registre, forme, etc.) ;
- la prise en compte et l'efficacité de la visée argumentative ;
- l'unité énonciative : personnes, inscription temporelle et spatiale, unité et pertinence du lexique utilisé ;
- l'unité générique et/ou discursive ;
- la capacité de lecture : analyse et interprétation des textes du corpus « en amont », travail de citation, de pastiche ou de parodie mené avec discernement.

**De manière plus complète, et à destination des élèves,
nous avons conçu cette fiche :**

Vous êtes nombreux, par illusion de facilité parfois, à préférer le sujet d'invention aux risques ou aux difficultés du commentaire ou de la dissertation. Nous souhaitons vous donner quelques conseils pour vous éviter des désillusions.

Rappelons d'abord les critères généraux d'évaluation. Le premier de tous est l'adaptation de votre production écrite aux consignes du sujet (genre, registre, forme, destinataire, etc.). Mais nous pouvons les préciser ainsi en trois groupes :

- La capacité de lecture : analyse et interprétation des textes du corpus « en amont », travail de citation, de contre argumentation, de pastiche ou de parodie mené avec discernement.
L'aptitude à endosser une identité fictive (un soldat, un orateur, un éditeur, un autobiographe...).
- La prise en compte et l'efficacité de la visée argumentative.
La capacité à exprimer un engagement personnel nuancé, ou véhément (dans le cas d'un pamphlet, d'une lettre ouverte...).
L'usage de procédés rhétoriques aptes à persuader et/ou convaincre l'auditoire, et l'usage mesuré et pertinent de figures en fonction des buts recherchés.
La capacité à imaginer et à impliquer un lecteur avec qui une connivence doit se créer (nous aimons tous la poésie), ou bien qui doit être interpellé et convaincu.
- L'unité énonciative : personnes, inscription temporelle et spatiale, unité et pertinence du lexique utilisé.
L'unité générique et/ou discursive et l'aptitude à tenir compte du genre imposé, à en respecter les contraintes formelles (une lettre, un discours à une assemblée, une fable...).

1. Cf. par exemple le n° 127 du *Français aujourd'hui*, consacré en septembre 1999 aux écritures créatives.

Et ajoutons plusieurs conseils

- Un véritable et mesurable effort d'écriture doit être fait. Il est bien sûr quantitatif (une page, pour le moins), mais aussi qualitatif à travers une recherche stylistique, un art d'écrire en œuvre, un travail précis de pastiche, un détournement parodique pensé avec mesure, ou une mise en œuvre solide des critères d'un genre, par exemple l'épistolaire.

- Vous vous situez dans le cadre d'une double situation de communication : celle, fictive qui vous est imposée par le sujet, et celle, réelle, du baccalauréat, et du correcteur, le nez froncé sur votre copie, prêt à se réjouir ou à maugréer. La seconde rejoint la première : si vous avez pris une mesure exacte de la situation imposée par le sujet (c'est un soldat révolté qui raconte, c'est un éditeur qui s'exprime, c'est un écrit poétique que vous devez produire, c'est un éloge funèbre qu'on vous demande...), vous convaincrez votre lecteur correcteur de votre santé intellectuelle, et il saura mesurer la recherche qui a été la vôtre...

- C'est une fiction vraisemblable qu'on vous demande, ou bien un écrit « normé » inscrit dans les pas d'une littérature qui vous sert de modèle, par exemple théâtral. Votre écrit d'invention est donc tout sauf libre et débridé, puisqu'il doit respecter les conventions de l'écriture théâtrale par exemple, créer une dynamique dramatique, doser et choisir les didascalies, reprendre les éléments majeurs d'une scène antérieure...

- Votre travail est également une composition argumentative, qui obéit aux mêmes lois d'invention, de disposition et d'efficacité que d'autres écrits argumentatifs, par exemple l'éloge et le blâme que vous avez étudiés en seconde.

- Entre « l'Amont » (le ou les textes du corpus + tous ceux du même genre que vous avez pu étudier) et « l'aval » (votre production écrite), il doit exister une intertextualité manifeste, un travail de « seconde main » intelligemment pensé doit se lire entre les lignes de votre sujet d'invention. Pour le mesurer, relisez par exemple les devoirs d'élèves suivants.

Quelques exemples

Corrigé d'un sujet d'invention élaboré à partir de ce sujet inédit :

Textes

A – Alphonse Daudet (1840-1897), « La partie de Billard », *Contes du lundi*, 1873.

B – Victor Hugo (1802-1885), « Lettre au Capitaine Butler », 1861.

C – Robert Desnos (1900-1945), « Ce cœur qui haïssait la guerre », 14 juillet 1943 puis *L'Honneur des Poètes*, Minuit, 1946.

[...]

Invention²

Un des soldats, parmi ceux qui attendaient dans la boue les ordres de ses supérieurs dans le texte A, revenu vivant de cette guerre de 1870 entre la France et la Prusse, écrit dans un journal un article pour analyser et dénoncer les événements dont il a été témoin et ceux qu'on lui a rapportés.

Vous rédigerez cet article.

2. Pour prendre l'exacte mesure de ce sujet, il importe bien sûr de relire au moins le texte de Daudet. Si vous ne l'avez pas dans votre bibliothèque, il est disponible en ligne sur le site de la bibliothèque de Lisieux, dont nous vous recommandons par ailleurs, le catalogue numérique de textes du XIX^e siècle, parfois inédits.

Nous avons précisé ces consignes :

Il n'existe pas de loi générale pour l'écriture d'invention, puisque, par définition, elle naît d'un texte et d'une situation originale, avec un intitulé qui doit être soigneusement analysé en termes de consignes d'écriture qui deviendront des critères d'évaluation. Il s'agit par exemple ici :

- d'écrire un article de journal, différent d'une lettre ou d'un récit autobiographique ; le témoignage devait donc être mis en forme et en page, avec des titres et des inter-titres, avec un chapeau de présentation ;

- attention aux anachronismes : la contextualisation des faits racontés devait s'appuyer sur le texte de Daudet et sur un arrière-plan historique très précis : la guerre de 1870, pas celle de 1940 !

- la consigne demandait d'écrire un article pour analyser et dénoncer : cette dernière dimension est essentielle car elle définit la nature de la visée argumentative. Dès lors que vous vous contentez de raconter sans qu'une véritable révolte et une volonté de témoigner de l'absurdité de cette guerre ne vous anime, vous ne respectez pas les consignes d'écriture.

Et nous avons proposé ces exemples de copies d'élèves à notre avis très réussies et satisfaisant l'ensemble des critères énoncés ci-dessus.

Exemple n° 1

Auteur : Samuel Avequin, première STI arts appliqués

Un billard provoque la mort de milliers de personnes !

Curieuse guerre ! Alors même que le sort du champ de bataille se jouait dans le quartier général, le maréchal, lui, jouait à un tout autre jeu. Intéressant aussi, certes. Moi, Lucien, aide de camp, j'ai assisté le soir de la défaite à un spectacle révoltant ! Mais laissez-moi d'abord vous exposer mon témoignage. Il était deux heures du matin, moi et mes camarades les pieds dans la boue attendant, attendant... Attendant quoi ? Je l'ignore. La fin de la guerre ? Probablement. Malheureusement celle-ci allait venir plus vite qu'on ne le pensait. Tout à coup une lumière puis détonation, sifflement, explosion, tremblement, silence, cris... (Bref, situation habituelle de guerre. Comment ? Inconnue pour vous ? On vous aurait menti ?) Les lumières se répètent, le reste aussi. Un véritable feu d'artifice que nous offrirent les Prussiens. Nous nous retournons, inquiets, nous posant mille et une questions. J'entends crier mon nom. Un ordre m'est donné : aller au quartier général chercher les consignes à suivre. Là-bas on me refoule plusieurs fois : « Le maréchal ne peut pas... » Je les repousse et me fraye un passage pensant à mes camarades laissés au front. Tout à coup l'homme est à la fenêtre, il me toise féroce et refuse de m'entendre. Mais pour moi tout cela n'est plus important car dans sa main un objet me fait perdre tout espoir : une queue de billard. C'est ici que s'arrête mon témoignage, la suite vous la connaissez aussi bien que moi. Mais plus que tout autre chose je veux que vous reteniez ce mot : billard. Vous connaissez tous ce jeu qui consiste à envoyer des boules dans des trous. Eh bien ce soir j'ai eu l'impression d'être une de ces boules... Cette nuit-là j'ai perdu cette petite flamme qui brillait en moi et me redonnait espoir les jours difficiles. Cet article de journal n'est pas un article comme vous avez l'habitude d'en lire. Lorsque je l'ai écrit je n'ai eu à aucun moment l'envie de divulguer maintes statistiques, d'analyser sur la guerre ou je ne sais quoi d'autre encore. La guerre se vit et se raconte mais ne s'analyse pas. Ou alors comment expliquer que ce maréchal qui tenait des centaines de milliers de vies dans ses mains a préféré les lâcher pour une queue de billard !

Lucien Morin

Exemple n° 2

Auteur : Fanny Oudin, première STI arts appliqués

PAS D'ORDRE ! PAS D'ATTAQUE !

Nous étions là depuis deux jours à nous battre, exténués, le visage tiré, les yeux injectés de sang, nos uniformes trempés. La soupe était rare, et la pluie n'en finissait pas de tomber d'un ciel noir aux lourds présages. Il faisait froid, aussi nous nous serrions les uns contre les autres en attendant. En attendant quoi ? Nous ne le savions même pas. Nous sentions l'ennemi autour de nous, une terrible menace. Mais que pouvions nous faire ? Pas d'ordre ! Pas d'attaque ! Aussi nous ne fûmes nullement surpris lorsque la flamme d'un canon passa dans le ciel. Les prussiens attaquaient. Mais nous étions toujours là à attendre. Cette flamme ne fut pas la dernière mais la première d'une longue série. Aux secousses du canon se mêlaient les déchirements des mitrailleuses, transformant le calme apparent de la campagne en un vacarme tonitruant que même une personne

sourde aurait pu entendre. Cachés derrière un buisson avec Michel, un tout jeune camarade de bataillon, chez qui le courage et la hardiesse se lisaient dans les yeux pétillants, nous scrutons le champ de bataille où des centaines de soldats se faisaient massacrer.

Nous attendions... Pas d'ordre ! Pas d'attaque ! Mon regard s'embrouilla alors et se détourna vers le château où le quartier général siégeait. La beauté de cette demeure était en totale dysharmonie avec ce qui se passait à côté. Pourquoi ne donnaient-ils pas l'ordre de riposter ? Pourquoi ? Tandis que ces questions me vrillaient la tête, je ne préoccupais pas de Michel. Aussi ai-je à peine eu le temps de voir sa révolte se précipiter vers la mort en hurlant : « On ne peut pas rester là à rien faire ! On ne peut pas ! » Trois balles l'atteignirent, la première au visage, la seconde dans le bras et la troisième au cœur. Il tomba

raide, le sang mêlé de boue dégoulinait le long de ses tempes, et donnait à son uniforme un autre aspect.

J'appris bien plus tard ce qui s'est réellement passé ce jour-là au château et pourquoi mes camarades sont morts.

Un aide de camp, étant allé voir lui-même ce qui se passait, me l'a raconté. Pendant que nous mourions, le Maréchal et toute sa troupe jouaient tranquillement au billard, comme si le sort de cette partie allait tracer leur avenir, donner un sens à leur vie. Ils jouaient au billard, nous mourions. Pas d'ordre ! Pas d'attaque !

Si j'ai adressé cette lettre à votre journal, c'est dans l'espoir qu'elle soit publiée, dans l'espoir qu'elle permette de dénoncer une atrocité, une de plus mais des plus absurdes. C'est pour l'honneur de mes camarades massacrés, pour l'honneur de Michel qui allait avoir vingt ans, sans ordre, sans attaque.

À partir d'un sujet biographique des *Annales zéro* : la lettre d'un éditeur

Une adaptation des critères d'évaluation :

- Une « fiction vraisemblable », les respects des contraintes de l'épistolaire.
- Une reprise intelligente et une reformulation des éléments essentiels du texte source.
- Une lettre motivée, des arguments qui sont pensés en lien et en progression.

Exemple

Auteur : Samuel Avequin, première STI arts appliqués

Éditions Sallimard
5, rue Sébastien Bottin
75328, Paris CEDEX 07
Tél. : 0149 72 28
Fax : 01 62 22 51

Mickael Berra
Agent littéraire
berrasallimard@vanado.fr

Paris, le 28 avril 2002

Madame,

Ayant lu très attentivement votre manuscrit, je tiens à vous répondre personnellement, et vous faire part de mes remarques. Tout d'abord et pour éviter tout malentendu, j'ai le regret de vous annoncer que nous ne pouvons pas publier votre livre. L'objet de ma lettre est donc de vous donner quelques conseils car ce ne serait pas exagéré de dire que votre œuvre est loin de nos critères de sélection habituels. Tout d'abord le choix d'une biographie est à mon sens une première erreur. Il est vrai que la plupart des écrivains s'inspirent de leurs expériences quotidiennes pour leur premier livre. Mais de là à en faire une autobiographie, n'est-ce pas trop prétentieux ? Toutes les autobiographies que nous avons publiées jusqu'à présent sont celles de personnes célèbres, exposées « médiatiquement » et dont la vie riche ou originale est susceptible de passionner des milliers de lecteurs. Il m'est donc inutile de vous préciser que *Misadventures* n'entre pas dans cette catégorie. Vous auriez pu ou vous pourriez par exemple partir d'un événement autobiographique et y ajouter des éléments fictifs, vous obtiendriez ainsi un roman, probablement plus intéressant que votre autobiographie. L'autre défaut majeur de *Misadventures* est le registre de langue dans lequel il est écrit. Il serait nécessaire pour vos prochains écrits, si vous persistez dans cette voie, d'enrichir votre vocabulaire. Votre autobiographie donne trop l'impression d'avoir été rédigée par un lycéen ! Enfin le dernier reproche que je peux faire concernant votre livre est l'absence totale de rebondissement et même d'événement. Il ne se passe rien ! Rien ne nous motive à continuer la lecture ! Très honnêtement, je me suis beaucoup ennuyé à lire les moindres faits et gestes d'une femme qui est, excusez moi de vous le dire, tout ce qu'il y a de plus banale et ordinaire. Mais ne désespérez pas : certains éditeurs dont la production est plate et sans intérêt pourraient apprécier votre travail.

Comprenez bien que cette lettre n'est pas destinée à vous décourager d'écrire mais plutôt à vous faire sentir qu'il est difficile de devenir écrivain.

Recevez, Madame, l'assurance de mes sentiments distingués.

À partir d'un sujet « poésie » des *Annales zéro*

Un exemple rédigé, adapté de la copie de Julien Perron, classe de première STI arts appliqués

Amis de la beauté,
Amis de la sensualité,
Amis de ce qui nous touche au plus profond de nous,
En bref amis de la Poésie avec une immense majuscule,

Bonjour !

Nous sommes réunis aujourd'hui dans ce 15^e festival de la poésie à Caen pour parler d'une chose unique, un simple jet d'encre sur un papier ami qui représente pourtant tant d'émotions et de sentiments : gaieté ou peine, amour ou haine. Délégué par la classe de 1^{re} arts appliqués du lycée Laplace, je suis chargé de faire l'éloge de cette manière de communiquer si peu banale qu'elle intimide certains d'entre nous, tellement elle est représentative de sentiments parfois méconnus de nous-mêmes. Je voudrais la faire comprendre, la faire aimer, montrer qu'elle a un sens profond à ceux qui n'y voient aucun intérêt.

Je commencerai donc par le pouvoir, la puissance, la magie de l'écriture poétique. En effet, elle montre avec une exactitude rare la beauté des choses du quotidien. Remercions ici Jean Cocteau qui, dans son « Rappel à l'ordre », en 1926 nous disait comment elle nettoyait de la patine obscure de l'habitude ce quotidien : « Elle montre nues, sous une lumière qui secoue la torpeur, les choses surprenantes qui nous environnent et que nos sens enregistraient machinalement. » Souvenez-vous du pain de Francis Ponge devenu merveilleux, presque majestueux grâce à cette magie de l'écriture : « La surface du pain est merveilleuse d'abord à cause de cette impression quasi panoramique qu'elle donne : comme si l'on avait à sa disposition sous la main les Alpes, le Taurus et la Cordillère des Andes. » Découvrez aussi de la bicyclette de Jacques Réda : « C'est un grand vélo noir de proportions parfaites. » L'alexandrin est parfait, à l'image de l'objet dont nous redécouvrons la symétrie et l'équilibre. J'ai également entendu mes camarades dire que le langage poétique était trop compliqué. Je ne leur opposerai que l'évidence d'un vers de Paul Eluard : « Les larmes sont les pétales du cœur. » Et je dirai que l'écriture poétique, une forme qui crée du sens, participe à embellir nos sentiments et à mieux en faire sentir la force. Il me semble ainsi nécessaire de montrer maintenant en quoi la poésie est le « temple des sentiments », de tous ceux qui agitent nos cœurs : amour dévoué, mélancolie, désespoir, haine... La poésie qui les exprime est bénéfique car elle sert d'exutoire à l'être humain désemparé. Dans certains cas, elle permet d'exorciser le désir de suicide, de ne pas passer à l'acte. Pour illustrer cela je vais citer quelques vers d'un poème nommé « Amertume », d'un anonyme :

Mon cœur ballotte le long des flots languissants de la monotonie
Et va se jeter dans la vallée de la mort
Ma pauvre tête pèse lourd sur mes épaules décharnées
Mais le poids de ma tristesse bien plus encore

Mais ne soyons pas trop graves. On pourrait dire aussi que la poésie est simplement belle : peu de mots, mais denses pour beaucoup d'émotion, comme dans ces quelques vers de Paul Eluard : « La courbe de tes yeux fait le tour de mon cœur » ou bien « L'espace entre les choses a la forme de mes paroles » ou encore le fameux vers « La terre est bleue comme une orange ». Le poème amoureux est sans doute le plus remarquable, en tout cas, c'est le thème principal des poèmes qui s'écrivent et qui s'échangent dans notre classe ! Mais pour éviter de citer mes camarades, qui m'ont demandé d'être discret, je citerai Apollinaire, qui dans « Adieu mon Lou » envoie du front en 1915 une lettre à la femme qu'il aime : « Lou » (Louise de Coligny) :

Mais je t'aime, ma lou, comme on n'a pas aimé
Et quand tu seras vieille, enfant, mon cœur, mon âme
Souviens-toi quelquefois de moi
Adieu, mon lou chéri, je t'aime infiniment.

Ou bien Lamartine, qui dans « Souvenir » dit :

« Mais mon amour n'a pas de nuit et tu luis toujours dans mon âme »

Il nous faut cependant quitter ces rivages romantiques pour considérer que la poésie peut aussi avoir une urgence historique et devenir engagée, avoir une « ferveur belliqueuse » (René Char) qui dénonce le mal et les absurdités du monde et de l'immonde. le poète sait alors être un homme engagé, supérieur à l'humain ordinaire dont il est un porte voix nécessaire, inspiré et écouté. Il accède à une sorte d'état dans lequel il se transcende, comme le fait Robert Desnos dans « Ce cœur qui haïssait la guerre » :

Ce cœur qui haïssait la guerre, voilà qu'il bat pour le combat et la bataille
Ce cœur qui ne battait qu'au rythme des marées, à celui des saisons, à celui des heures du jour et de la nuit
Voilà qu'il se gonfle et qu'il envoie dans les veines un sang brûlant de salpêtre et de haine.
Révolte contre Hitler et ses partisans !

Cette révolte était déjà celle de Rimbaud lorsqu'il écrivait « Le mal », poème de « prévention » contre l'Église et la guerre :

Tandis qu'une folie épouvantable broie
Et fait de cent milliers d'hommes un tas fumant
Pauvres morts ! Dans l'été dans l'herbe dans ta joie
Nature ! Ô toi qui fis ces homes saintement !
[...]
Il est un dieu qui rit aux nappes damassées
Des autels à l'encens, aux grands calices d'or
Qui dans le bercement des hosannah s'endort...

Vous voyez bien que quel que soit le thème, la poésie nous touche dans le cœur dans l'esprit, la façon de voir et de ressentir les choses. Elle a aussi un pouvoir de prévention, de dénonciation ou d'appel, elle livre des messages cachés qu'il faut conquérir. Elle nous suit et nous fait rêver depuis longtemps, car nous avons tous appris des poèmes : souvenez-vous, à l'école primaire... J'espère vous avoir convaincu de son importance. Merci d'avoir bien voulu m'écouter, amis de la Poésie avec une immense majuscule !

Textes

A – Jean Cocteau (1889-1963), *Le Rappel à l'ordre*, Comité Jean Cocteau, 1926.

B – Francis Ponge (1899-1988), « Le pain », *Le Parti pris des choses*, Éditions Gallimard, 1942.

C – Jacques Réda (1929), « La bicyclette », *Retour au calme*, Éditions Gallimard, 1989.

Le sujet originellement posé était celui-ci :

Le journal de votre lycée a proposé un concours de poésie. Vous avez remporté le prix. Le rédacteur du journal vous demande donc d'exposer le rôle que vous attribuez personnellement à la poésie. Vous rédigez cet article.

Nous l'avons reformulé ainsi pour une meilleure mise en situation du discours :

Vous êtes appelé à représenter votre classe dans un festival de poésie organisé par la ville de Caen. Vous devez à cette occasion faire un éloge de l'écriture poétique, de la poésie et des poètes. Vous avez choisi pour cela de collecter, choisir et mettre en forme les arguments de vos camarades, même des plus réticents d'entre eux, et vous devez également citer à l'appui de vos dires au moins une production poétique « lycéenne », la vôtre ou celle d'un autre, et un poème connu susceptible de prouver la puissance du langage poétique.

Vous avez la possibilité d'ajouter à ce devoir des annexes :

- les arguments en vrac avant leur classement et leur choix ;
- le dossier de productions poétiques personnelles que vous avez réunies ;
- une anthologie de textes que vous appréciez particulièrement (par exemple à partir de votre manuel).

Et nous avons ainsi précisé les critères d'évaluation :

- l'aptitude à endosser une identité fictive, ici celle d'un lycéen représentant sa classe, une sorte de délégué poétique, et « politique » aussi puisqu'il doit représenter l'ensemble des points de vue exprimés ;
- la capacité à exprimer un engagement personnel nuancé ;
- l'aptitude à tenir compte du genre imposé, en l'occurrence un discours à une assemblée composite, faite de lycéens et de personnalités culturelles ;
- la recherche d'un lien, d'une connivence avec cet auditoire, par des moyens appropriés de mobilisation : jeu rhétorique de sollicitations, figures de style augmentant la puissance du discours ;
- la capacité à composer une argumentation qui prenne en compte des points de vue éventuellement opposés et réticents, pour mener ici un travail de contre argumentation en faveur de la poésie ;
- la capacité à concevoir cet argumentaire à partir d'une problématique littéraire ;
- l'engagement personnel dans ce discours, par exemple traduit par l'anthologie et le dossier d'écriture joint au sujet.

Yves MAUBANT
Lycée Laplace, Caen

L'écriture argumentative d'invention, tableau de synthèse des critères d'évaluation

1. Adaptation au sujet, pertinence des choix d'écriture et des arguments.	2. Organisation, plan, progression et dynamique argumentative.	3. Cohérence, unité.	4. Homogénéité « congruence », adaptation du style et du registre lexical à la situation d'écriture.
5. Utilisation de figures de style variées et adéquates.	6. Jeu objection / réponse, habileté de l'anticipation ou d'une « mise en scène » argumentative complexe.	7. Stratégie de l'exemple (s'il y a lieu), mobilisation d'une documentation ou d'une culture.	8. Véritable effort d'écriture (ou <i>a contrario</i> : paresse).
9. Syntaxe ³	10. Correction orthographique (accords, accents, ponctuation...)	11. Lisibilité de l'écriture.	12. Un critère délicat et « variable » dans son appréciation : l'originalité.

3. Ce critère, apparemment d'évidence, mériterait une recherche approfondie. Il s'agit d'une cohérence textuelle, d'une grammaire de texte, mais aussi de la cohésion au niveau de la phrase, de la période et du paragraphe, unifiés à la fois linguistiques et rhétoriques qui signalent une maîtrise du discours ou une écriture « brisée » qui nous pose, nous le savons, de redoutables problèmes d'évaluation et surtout de remédiation, et ce d'autant plus que nous sommes aussi sur un terrain psycholinguistique majeur. Voir à ce sujet les travaux de Caroline Masseron, et sa contribution au dernier congrès de l'AFEF (*Actes* à paraître).